

# Berthenay

LE BULLETIN

*Juin 2023*



LE NOMBRE : COMBIEN  
D'HABITANTS À  
BERTHENAY ?

*p. 4*

UNE BIODIVERSITÉ À  
PRÉSERVER

*p. 9-12*

RDV LE 13 OCTOBRE  
POUR LES MUSICALES

*p. 17*

# Passez un bel été !



Chères Berthenaisiennes, chers Berthenaisiens,

Je veux tout d'abord vous souhaiter un bel été: qu'il soit beau et riche en rencontres, rassemblements familiaux et amicaux.

Si vous le pouvez, pensez à vous balader, découvrir notre sentier pédestre et ainsi contempler la nature qui nous environne. Le parcours est disponible en mairie.

A la sortie de l'hiver, votre municipalité a dû élaborer son budget, dans le contexte économique tendu que nous connaissons. Cette année, des recettes exceptionnelles (fonds de concours, redevances, ...) nous ont permis d'équilibrer celui-ci au niveau de notre fonctionnement.

Une étude économique approfondie avec une projection sur les années à venir, a fait opter votre conseil municipal pour une augmentation de 3% sur la part communale, passant le taux d'imposition de la taxe foncière de 34,48% à 35,51% pour les propriétés bâties, et de 40% à 41,20 % pour les propriétés non-bâties.

Sur les 15 dernières années, ce taux n'a été révisé qu'une seule fois. Autre paramètre que nous subissons : la taxe d'aménagement, part non négligeable de recettes dans un budget communal, qui sera amené à disparaître progressivement avec la diminution des permis de construire sur notre commune.

Malgré ce contexte économique difficile, nous maintenons une politique de rigueur, tout en nous efforçant de faire évoluer le cadre de vie des berthenaisiennes et des berthenaisiens.

Bonne lecture et bel été 2023 !

Christophe Loyau-Tulasne,  
maire de Berthenay

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Loyau-Tulasne".



# SOMMAIRE

## LES BRÈVES (P.4)

- Les chiffres
- Commémoration du 8 mai

## LES TRAVAUX (P.5-7)

- Ombrrière
- En régie
- Un cheminement à l'entrée du bourg
- Des travaux de voirie, gestion des eaux pluviales et sécurisation

## LE DOSSIER (P.8-10)

- Berthenay, une biodiversité à préserver

## NOS COMMERCANTS (p.11)

- Restaurant "au bout du monde"

## LES ASSOCIATIONS (P.12-16)

- Patrimoine vivant : visite d'un haut lieu du patrimoine
- ESBY : difficultés et peine
- Berthenay-loisirs et la culture
- APECS
- Centre Jules Verne : accompagnement à la parentalité

## LA CULTURE (p.17)

- Festival Les musicales en confluence

## LE PORTRAIT (p.18)

- Romane Picard, guide-pilote et animatrice nature

## L'HISTOIRE (P.19)

- l'Isle de Berthenay

## LES INFOS PRATIQUES (P.20-23)

- Plan canicule
- Identification de vos boîtes aux lettres
- Le carnet
- Les règles de bon voisinage
- Vos covoitages financés par le SMT



C'EST LE NOMBRE DE  
BERTHENAIENS RECENSÉS EN CE  
DÉBUT D'ANNÉE 2023



EST LA NOUVELLE LIMITATION DE  
VITESSE SUR LA ROUTE EX RD 288  
AU NIVEAU DE L'AIREAU DES  
BERGEONS / LES GRANDS CHAMPS

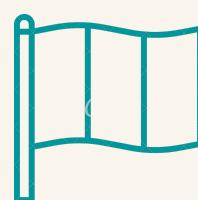
## COMMÉMORATION DU 8 MAI

COMME PARTOUT EN FRANCE, BERTHENAY A  
COMMÉMORÉ CE LUNDI 8 MAI 2023 LE 78ÈME  
ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE SUR  
L'ALLEMAGNE NAZIE ET LA FIN DE LA SECONDE  
GUERRE MONDIALE EN 1945.



En présence de la député de la 4ème circonscription Fabienne Colboc et du conseiller départemental de notre canton Bernard Desrosiers, la cérémonie s'est déroulée sous les aubades de l'entente musicale de Ballan avec dépôt de gerbes au monument aux morts. Remerciements aux maires et élus des communes avoisinantes, aux portes drapeaux, à la gendarmerie, au corps de pompiers du bec du Cher, aux présidents d'associations et à tous les présents.

Ce moment fort s'est terminé autour du verre de l'amitié dans la salle de convivialité.



## OMBRIÈRE



*LA COUR DE L'ÉCOLE MANQUANT CRUELLEMENT D'OMBRE, UNE STRUCTURE VIENT D'ÊTRE MISE EN PLACE.*

Les commissions « « école » et « voirie/espace vert » se sont réunies à plusieurs reprises pour privilégier la mise en place d'une ombrière végétale.

Mise en place le 17 mai, la structure est rapidement devenue opérationnelle grâce au déploiement d'un filet de camouflage couleur «sable» permettant d'assurer l'ombre pour la fin de cette année scolaire .

En parallèle, seront plantés des pieds de glycines ou de clématites à l'automne : à terme, l'objectif est de supprimer le filet de camouflage au profit d'une végétation dense apportant ombre et fraîcheur.

Deux banquettes permettront de s'asseoir sous cet agréable espace.

## EN RÉGIE

*CHAQUE ANNÉE, DE NOMBREUX TRAVAUX SONT RÉALISÉS EN RÉGIE PAR NOS AGENTS, DANS UN SOUCIS D'ÉCONOMIE.*

- Remise en état de la table de Ping Pong installée dans la cour de l'école
- Réfection et peinture des crayons pour matérialiser l'espace scolaire
- Déplacement de la boîte à livres
- Peinture du portail du cimetière



## UN CHEMINEMENT À L'ENTRÉE DU BOURG



*A L'ENTRÉE DU BOURG DE BERTHENAY, LES BARRIÈRES EN BÉTON ONT LAISSÉ PLACE À UN CHEMINEMENT CYCLABLE ET PIÉTON.*

Il s'agit d'une liaison douce « transitoire », en prévision de l'itinéraire cyclable métropolitain n°7 (axe Saint-Pierre-des-Corps – Berthenay) qui sera aménagé à terme.

En partie ombragé, mesurant 300 mètres de long et 3 mètres de large, il est réalisé en matériaux naturels (calcaire + sable) pour un coût total de 53 000 € TTC.

Le projet intègre la bande de roulement avec la sécurisation des traversées sur l'ex-RD 88 par marquage en résine gravillonnée.

Pour une meilleure intégration, la végétalisation en cours de réalisation est à la charge de la commune et réalisée en régie.

Une jonction piétonne a également été réalisée pour relier l'arrêt de bus desservant la mairie avec l'amorce du chemin de la Violetterie, afin d'améliorer et sécuriser l'accès aux collégiens.





carrefour du Chemin des Emonières et du Chemin de la rue noire

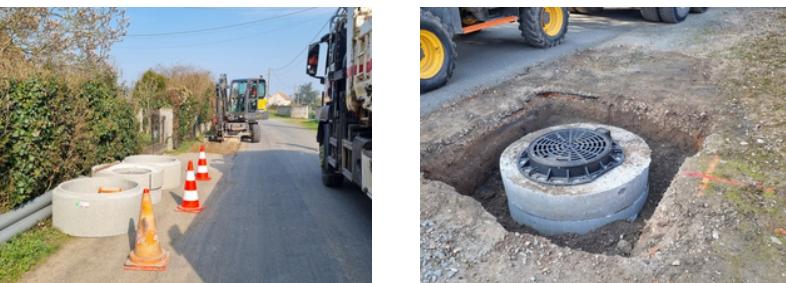
## DES TRAVAUX DE VOIRIE, GESTION DES EAUX PLUVIALES ET SÉCURISATION

AU PRINTEMPS, DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE VOIRIE ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES ONT ÉTÉ RÉALISÉS SUR NOS VOIES COMMUNALES, EN PARALLÈLE DU CHEMINEMENT À L'ENTRÉE DU BOURG.

- Un îlot au niveau de la « vieille poste », afin de minimiser le "face à face" comme déjà produit
- Un îlot au niveau du carrefour du Chemin des Emonières et du Chemin de la rue noire, afin d'encourager le respect du « cédez le passage ». Les végétaux ont été gérés par une riveraine (avec accord et sous contrôle de la mairie).
- Création de puisards permettant la collecte des eaux pluviales de voirie, à « La cure » et aux « Bas chemins ».

La métropole a acté une demande de la mairie concernant la limitation de vitesse à 50 kilomètres/heure dans la traversée de « l'Aireau des Bergeons » sur l'ex-RD 288, par un arrêté émis le 22 mai 2023. Les panneaux seront remplacés prochainement.

D'autres réductions de vitesse se feront au cours du 2ème semestre sur certains tronçons de nos voies communales.





© Faucon crécerelle au nourrissage, ouest de Berthenay / Philippe Jarry

## BERTHENAY : UNE BIODIVERSITÉ À PRÉSERVER

QUAND ELLES NE SONT PAS URBAINES, LES ZONES DE CONFLUENCE SONT GÉNÉRALEMENT ASSOCIÉES À DES ESPACES PROPICES À LA BIODIVERSITÉ. SI LA RICHESSE BIOLOGIQUE D'UN TERRITOIRE PEUT ÊTRE CARACTÉRISÉE PAR LE NOMBRE D'ESPÈCES D'ÊTRES VIVANTS, ALORS LES 725 HECTARES DE NOTRE COMMUNE SONT ENCORE PRÉSERVÉS. ET CETTE PRÉServation NOUS CONCERNE TOUS.

La biodiversité du territoire communal n'est pas seulement faunistique ou végétale, elle est aussi paysagère, favorisant ainsi la présence d'une grande variété d'espèces animales autant que végétales.

Le souci de préservation de cette biodiversité est maintenant, en règle générale, largement partagé par la population. Le classement Natura 2000 de près de 125 hectares à l'ouest de la commune a permis de protéger de la destruction nos 12 kilomètres de haies (même si des interventions regrettables mais réversibles sont gérées avec l'appui du Conservatoire d'espaces naturels).

Les frênes têtards ont fait l'objet de mesures agro-environnementales pilotées par des agriculteurs et la commune, assurant ainsi leur maintien et leur entretien.

Nombreux sont les habitants qui se souviennent du chantier de plantation de près de 1.5 kilomètre de haies réunissant enfants, habitants et élus dans la boue et la bonne humeur, chacun contribuant à l'amélioration d'un patrimoine paysager commun.

Cette opération d'amélioration de la biodiversité a été conduite avec l'appui technique de la Fédération Départementale des Chasseurs d'Indre et Loire et du Syndicat de Chasse de Berthenay, acteurs majeurs du maintien de la diversité faunistique de la commune. En effet, s'il est de bon ton de décrire la pratique de la chasse, il faut reconnaître que des pratiques exemplaires existent. Un plan de chasse responsable allant jusqu'à interdire le tir de certains animaux pendant plusieurs années est la garantie de sauvegarder le peuplement d'espèces sur un territoire !

C'est le cas des faisans (environ 150) qui, sur notre territoire sont des volatiles sachant vraiment voler, se reproduire naturellement en nombre, chacun aura pu le constater. Le dernier comptage nocturne des lièvres (50 à 60) montre que cette pratique raisonnée donne un résultat identique que nous envient d'autres territoires. Et que dire des chevreuils dont au moins deux hardes[1] (plus de 40 individus) présentes en permanence habitent les prairies bocagères et les taillis de l'ouest comme les parties boisées de la Fouquerie.

© Chevreuil aux bois de velours, Berthenay / Philippe Jarry, photographe animalier  
(le même chevreuil coiffé de ses bois finis a été observé par le photographe quelques semaines plus tard).



Nous en avons tous croisés sinon percutés alors qu'entre chien et loup ils gagnent la Loire pour s'abreuver. Les sangliers n'ont pas la même bonne réputation chez les agriculteurs dont ils dévastent de grandes zones de culture. Les battues administratives ne réduiront certainement pas beaucoup leur prolifération tant leurs zones de parcours et leurs capacité de déplacement sont grandes. La destruction d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts n'a pas une place importante sur le territoire de Berthenay.

Si les pies ou les corbeaux sont surveillés en période de semis, les blaireaux, animaux

discrets peuvent vivre tranquillement tant qu'ils n'attaquent pas les digues qui nous protègent, ce qui n'est pas le cas des ragondins qui aiment les troubler de leurs terriers et dont la population doit être suivie par un piégeur assermenté.

Le magnifique renard, bien présent, s'est récemment fait repérer par ses attaques de plusieurs poulaillers de particuliers. Difficile et limité, son piégeage ne fait que limiter sa prolifération. En effet, sa présence est utile car il est grand amateur de petits rongeurs ; son mulotage permet de réduire l'emploi de produits de traitement.

Les canards viennent de faire l'objet d'une opération exemplaire conduite par les Chasseurs de Gibier d'Eau avec la participation du Président de la fédération de chasse Jean Paul Albert, Patrick Mendez, adjoint au Maire, accompagnés de 11 bénévoles. Afin de favoriser leur reproduction sur les boires, gage de maintien de la population à un niveau normal, une soixantaine de nids ont été confectionnés. Ces protections favorisent la bonne fin des couvées en mettant les œufs à l'abri des prédateurs. Aux parents de surveiller leur progéniture quand, en file indienne derrière les parents, ils quittent ce nid. La nature reprend alors ses droits !



La LPO, Ligue de Protection des Oiseaux, bien représentée sur notre territoire, connaît bien la riche population des champs, des prairies des haies et de nos boires. Elle organise même des ballades au crépuscule pour repérer les chouettes hulottes peu discrètes en période de reproduction ou repérer la crête et le plumage exotique de la huppe fasciée, la « Oup-oup » des anciens.

Ce rapide tour d'horizon de la richesse des varennes de Berthenay pourrait largement être complété tant la diversité faunistique, végétale et paysagère est grande. Elle est pour partie le résultat des pratiques de nos anciens qui ont façonné nos paysages. Elle se perpétue, se maintient, s'améliore par le travail et l'attention des agriculteurs, des maraîchers, de l'éleveur, des attentes des habitants, de leurs usages, des pratiques et des actions des chasseurs qui connaissent la moindre parcelle de la commune (22 membres au syndicat de chasse de Berthenay).

La biodiversité du territoire est l'objet de toutes les attentions : celles du réseau Natura 2000, du classement du périmètre Loire Berthenay en Zone de Protection Spéciale Oiseaux du Patrimoine Mondial de l'Unesco, du Conservatoire d'Espaces Naturels, de la Mission Loire dont la lettre mensuelle présente les actions méritoires ou met à l'index les dégradations constatées et poursuivies en justice (dépôts sauvages, destructions de haies).

A nous tous, élus, habitants, associations de loisirs, de chasse, de protection de continuer à œuvrer, à être vigilants pour préserver ce patrimoine, remédier aux atteintes à son intégrité pour assurer d'en transmettre la richesse aux générations futures.



# RESTAURANT « AU BOUT DU MONDE »



Bienvenue aux nouveaux propriétaires :  
ALEXANDRE ET SANDRINE GALLÉAN



Cuisine brute & cocktails de caractère  
Cuisine au feu de bois, brasero en extérieur

Du mercredi au samedi de 11h00 à 21h00  
et le dimanche de 11h00 à 16h30

**Réservation:** **02.47.43.51.50**  
[bdm.berthenay@gmail.com](mailto:bdm.berthenay@gmail.com)

# PATRIMOINE VIVANT

QUAND L'ASSOCIATION PATRIMOINE VIVANT REND VISITE À UN HAUT LIEU DU PATRIMOINE.



Le mois d'avril marquait cette année le début des activités de notre association et pour ce faire, nous avons donc donné rendez-vous au pied du château de Tours le 26 mars dernier à nos 28 adhérents inscrits pour cette sortie, pour une visite des locaux de la Société Archéologique de Touraine ; haut lieu de la mémoire historique et archéologique de la Touraine depuis 1840.

En cortège, nous nous dirigeâmes vers la chapelle St Libert en bordure de Loire qui est devenue depuis quelques années le siège social de la société. Là bas, nous étions donc attendus par le président M.Cogoluègnes et son vice président M.Hamelain pour un après-midi fort riche en histoire.

Il nous fut raconté avec forces détail, l'histoire des lieux, et surtout de remise en état du site qui peut accueillir réunions, conférences, concerts et autres prestations. Puis tout le monde eut le loisir de découvrir l'ensemble du bâtiment.

Puis, nous avons changé de site pour aller découvrir la Bibliothèque historique de Touraine qui regroupe toute la documentation et les nombreux ouvrages de la société archéologique. Ce bâtiment est un morceau du logis des gou-

-verneurs qui a été séparé du reste du logis pour y faire passer la rue des Maures). Là, ce fut la responsable de la Bibliothèque Florence Cailleau qui nous accueillit et nous fit les honneurs de la demeure après l'historique et la remise en état raconté par le président de la SAT.

Elle nous fit visiter le rez de chaussée ainsi que les deux niveaux, tous avec une belle vue sur la Loire. Puis elle nous montra les beaux trésors accumulés et les multiples ouvrages bien rangés dans de grandes étagères depuis des lustres, indiqua que de nombreux chercheurs, ou historiens venaient régulièrement y travailler mais que l'établissement était ouvert le mercredi, le samedi matin et le mardi soir même pour le public qui n'est pas forcément adhérent de la société archéologique.



Après cet après-midi plongé dans l'histoire de la Touraine, un verre de l'amitié offert par la responsable permit à l'ensemble des adhérents de se remettre de leurs émotions. Tous furent enchantés de cette sortie.

# DIFFICULTÉS ET PEINE AU SEIN DE L'ESBY

Après les désillusions de l'année passée, cette nouvelle saison n'aura fait que confirmer et amplifier le mince espoir de relance du club et surtout de son devenir.

En effet, après la disparition de toutes nos équipes jeunes, c'est à son tour, l'équipe loisirs, seule équipe restante qui n'a pas repris son activité.

Deux options s'offraient au club, celle de mettre en sommeil celui-ci pour une saison où de se réaffilier et licencier quelques membres du bureau auprès de la fédération pour la saison en cours afin qu'à tout moment et dans l'hypothèse d'une possible relance, L'Étoile sportive puisse à la fois accueillir de nouveaux joueurs, bénévoles et surtout animateurs. C'est cette deuxième option qui a été choisie pour cette saison 2022-2023.

Malheureusement ce choix n'a pas apporté le moindre engagement associatif.

Avant fin juin, une décision devra être prise en assemblée générale pour l'avenir du club, soit d'adopter pour un scénario identique à celui de cette année mais qui entraînera des frais financiers ou de mettre le club en sommeil pour cette future saison.

Nous espérons tous un élan associatif et nous lançons donc un appel aux personnes souhaitant rejoindre notre club pour que celui-ci puisse de nouveau œuvrer auprès des adultes et enfants comme précédemment pendant plus de 70 ans d'existence.

Notre club a été endeuillé par la disparition de Jacques Guibert élément incontournable du club pendant plus de 80 ans où il sera à la fois joueur, entraîneur, secrétaire, trésorier, président et président d'honneur.

En 1970, il sera à l'origine de la création de l'équipe seniors filles qui pendant plusieurs saisons obtiendra le titre de championne



départementale avant d'accéder au niveau régional.

Son brillant parcours de bénévole au sein de l'Etoile sportive de Berthenay sera à de nombreuses reprises reconnu par les instances sportives comme la DDJS (Direction Départementale Jeunesse et Sport qui lui remettront en 1973 la médaille de bronze, en 1977 l'argent et l'or en 1995.

De son côté, la Fédération Française de basket-ball l'honorera également en lui adressant une lettre de félicitations en 1961 suivi de la médaille de bronze en 1962 puis de la médaille d'argent en 1967 et de l'or également en 1993.

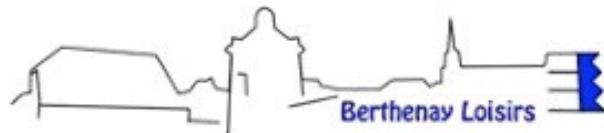
Une grande page de l'ESBY vient de se refermer en même temps que les difficultés du club. Est-ce là une coïncidence ou un concours de circonstance, seul l'avenir pourra peut-être nous apporter la réponse.

## BERTHENAY-LOISIRS ET LA CULTURE

L'association Berthenay Loisirs est connue dans le village et au-delà, notamment pour le marché de Noël qu'elle organise tous les derniers dimanches de novembre depuis plus de vingt-cinq ans, et pour les ateliers d'activités diverses comme le scrabble, le badminton, la zumba, la broderie, le renforcement musculaire ou le café couture.

Mais elle est aussi présente dans le champ de la culture avec ses soirées contes qui connaissent aujourd'hui un certain développement. Après avoir retrouvé le chemin, perdu au cours de la crise sanitaire, de ces soirées en octobre dernier autour de l'association Les Contes de la Cheminée Ronde de Fondettes qui est également venue animer des contes de Noël lors de notre dernier marché de Noël, nous avons décidé qu'il y aurait trois temps pour les contes en 2023 : une première soirée le 9 juin avec A Fleur de Contes, puis une autre en automne, le 20 octobre avec Les Contes de la Cheminée Ronde qui animera des contes de Noël lors du marché de Noël le 26 novembre.

Nous entretenons un partenariat avec l'association Patrimoine Vivant Cher & Loire qui est très présente dans le canton. Dans ce cadre, Berthenay Loisirs a été associée à une conférence le 12 mai à Berthenay. Nous avons la chance d'accueillir M. Fabrice Mauclair qui est un spécialiste reconnu de la justice sous l'ancien régime, en particulier dans notre région : les anciens lieux de justice en Touraine. Berthenay Loisirs sera également associée à la Journée Européenne du Patrimoine qui se déroulera le **dimanche 17 septembre** autour de la Grange aux Moines. Enfin, nous avons programmé en 2024 à Berthenay une conférence sur Saint Martin.



# APECS

BONJOUR À TOUTES ET TOUS, NOUS PROFITONS DU BULLETIN MUNICIPAL POUR VOUS PRÉSENTER L'APECS (L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE LA CANTINE SCOLAIRE). IL EST FORT PROBABLE QUE VOUS LA CONNAISSEZ DÉJÀ OU SI CE N'EST PAS LE CAS, C'EST L'OCCASION!



Depuis des années, le temps des repas des enfants scolarisés dans la commune est géré par cette structure associative.

Pour se faire, nous nous appuyons sur deux salariés Sonia et Julie qui accueillent les enfants de la maternelle au primaire, avec bienveillance, pour les initier aux repas en collectivité (imaginez ces petits bouts qui font leurs premiers pas à l'école !) et faire découvrir à tous de nouvelles saveurs du terroir et exotiques.

Nous nous fournissons auprès d'un prestataire qui compose pour nous des menus équilibrés et répondant à la loi EGALIM

(loi pour limiter au maximum les effets néfastes d'une mauvaise alimentation, diminuer l'empreinte écologique sur la planète et réduire le gaspillage alimentaire).

Et enfin, pour faire le liant, nous sommes une équipe de 4 bénévoles, pour la gestion en interne. Nous nous répartissons les rôles entre la gestion des fournisseurs, la gestion humaine, la facturation, la comptabilité... De plus, nous pouvons être fiers d'avoir le soutien de parents pour nous épauler en cas de besoin (présence aux cotés de nos petites sections pour leurs premiers jours, remplacement de nos équipes absentes), un grand merci à eux !

Vous connaissez peut être le milieu associatif, il demande de la disponibilité, des ressources en nombre. Nous avons à cœur de mener à bien notre mission locale. C'est pour cela que nous vous interrogeons :

« *Etes-vous prêts à participer à la vie locale de Berthenay et aider l'association ?* », « *Vous avez peut-être l'expérience dans la gestion humaine ?* », « *Vous aimez manier les chiffres ?* » ou tout simplement « *Etes disponible et volontaire ?* », nous serions ravis de vous intégrer à l'équipe pour participer à la vie de notre village de Berthenay.

PS : nous ne limitons pas l'accès aux parents d'élèves, nous serions contents de voir d'autres habitants se joindre à nous.

**Contact**  
**[apecs.berthenay@outlook.fr](mailto:apecs.berthenay@outlook.fr)**  
**ou 06.64.59.85.85**



# CENTRE JULES VERNE

## NAISSANCE DU « RÉSEAU D'ÉCOUTE D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ » (REAAP)

La Quinzaine de la Parentalité s'est déroulée du 24 mars au 7 avril 2023, sur le thème de l'écologie. L'évènement a réuni de nombreuses familles autour de diverses propositions : sortie avec initiation à la pédagogie par la nature, balade au pas de l'âne, atelier cosmétique naturel, soirée ciné-débat et feu de camp, présentation de « la fresque du climat » et conférence gesticulée « le grand tri ».

La qualité de cette programmation est le fruit du travail de l'ensemble des partenaires qui ont agi collectivement pour mettre en œuvre cette Quinzaine de la parentalité et en particulier grâce à la participation des associations intervenantes : Biodivercity, La Fresque du Climat, Ouvem'Azulis et Zen aux bois

Les membres de la commission « enfance famille parentalité » ont profité de l'édition 2023 de la Quinzaine de la Parentalité pour officialiser le réseau de partenaires qui travaille :

- Monsieur François Sarrazin, président du Centre Social Jules Verne ;
- Madame Cécile Bellet, présidente du REAAP, représentante de la mairie de Savonnières ;
- Madame Natacha Fendant, représentante de la mairie de Ballan-Miré ;

- Monsieur Amaury Tayon, représentant de la mairie de Villandry ;
- Monsieur Jérôme Bernat, représentant de la mairie de Druye ;
- Madame Françoise Saunier, représentante de la mairie de Berthenay ;
- Madame Eloïse Drapeau, Conseillère Départementale, chargée de la petite enfance et de la PMI ;
- Madame Camille Louvet-Rueff, directrice adjointe de la CAF Touraine



Etaient présents pour signer les principes fondateurs de la charte nationale des REAAP et réaffirmer leur intérêt pour un travail en réseau autour de la parentalité.

En effet « on ne naît pas parents, on le devient » et ce n'est pas facile tous les jours. C'est pourquoi, pour l'ensemble des partenaires du territoire, c'est un enjeu important d'accompagner les parents dans toutes les périodes vécues dans leur rôle de parents.





## LES MUSICALES

NOUS AVIONS L'HABITUDE DE RECEVOIR LE FESTIVAL DES MUSICALES EN CONFLUENCE À LA FIN DU PRINTEMPS, CETTE ANNÉE IL AURA LIEU DU MARDI 10 AU DIMANCHE 15 OCTOBRE DANS LES 5 VILLES DU SIGEC DE LA CONFLUENCE. CE FESTIVAL AUTOUR DES MUSIQUES ET VOIX DU MONDE S'ARRÊTERA À BERTHENAY LE VENDREDI 13 OCTOBRE, AVEC DASF DES AIRS SANS FRONTIÈRES, UN GROUPE DE MUSIQUE TRADITIONNELLE DU MOYEN-ORIENT.

DASF ce sont des mélodies, des harmonies et des chants du Proche et Moyen-Orient ainsi que du Bassin Méditerranéen (Turquie, Iran, Arménie, Kurdistan, Grèce). Dans ces airs sans frontières, Samuel chante la beauté, l'amour, la peine... La rencontre des chants de Samuel et des musiques de Raphaël et Jean-Baptiste, deux voyageurs passionnés et passionnantes, touchés par l'envie d'aller en profondeur avec leurs instruments, est une évidence de faire s'envoler toutes ces merveilleuses pépites...  
 Samuel Garcia : chant / Raphaël Dubert : lavta /  
 Jean-Baptiste Gaudrat : clarinette turque  
 5€ (Gratuit - 12 ans).





## ROMANE PICARD, GUIDE-PILOTE ET ANIMATRICE NATURE

*ROMANE PICARD, BERTHENAISSIENNE DEPUIS 2022, EST UNE JEUNE ENTREPRENEURE MÊLANT DEUX ACTIVITÉS LIÉES À LA NATURE.*

Sa première casquette est celle de guide-pilote à bord de bateaux traditionnels sur la Loire et le Cher. Elle travaille principalement avec l'association des Bâteliers de Saint-Etienne-de-Chigny, dont les bateaux « Eperluette » et « Brasse Bouillon » sont amarrés au port du « Bouge au Vin » à Luynes, juste en face de Berthenay.

Ses balades sont organisées entre Saint-Genouph et Cinq-Mars-la-Pile, au gré des conditions qu'offre la Loire avec les couchers de soleil, les vents et les espèces que l'on peut observer.

Sa seconde casquette, largement liée à la première, est celle d'animatrice nature. Un BTS Gestion et Protection de la nature en poche, elle propose des sorties nature pour tous types de publics (classes, centres de loisirs, adultes, etc.). Romane a la liberté de pouvoir choisir le meilleur endroit pour animer son activité !





## L'ÎLE DE BERTHENAY

L'HISTOIRE DU RUAU SAINTE ANNE, AUSSI APPELÉ CANAL LOUIS XI, SÉPARAIT TOURS DE L'ÎLE DE BERTHENAY, CANAL NATUREL QUI RELIAIT LA LOIRE AU CHER.

Il était utilisé par les bâteliers pour le commerce. Au XVIIIe siècle, Louis XI décide de faire des digues entre Tours et l'île de Berthenay, afin de protéger des inondations. Ce canal était surplombé d'un pont situé à l'emplacement actuel de la rue Lamartine et de la place Sainte-Anne (La Riche).

En 1774, Pierre de Cluzel, représentant de Louis XVI, décide de détruire le pont délabré remplacé par une levée.

En 1790, les chalands ne passent plus. Le canal devient un immonde cloaque qui s'étend sur 29 hectares et qui sera comblé au XIXe siècle. C'est sur son emplacement que naquit le jardin botanique, entre autres.



## PLAN CANICULE

*BERTHENAISSIENS, VOUS OU L'UN DE VOS PROCHES POUVEZ ÊTRE PERSONNE À RISQUE EN CAS DE FORTES CHALEURS (PLUS DE 65 ANS, GROSSESSE, HANDICAP, MALADIE, ...) ?*

Dans le cadre du plan national canicule, la Mairie de Berthenay vous invite à vous inscrire ou à demander l'inscription de vos proches sur le registre communal "plan d'alerte et d'urgence" :

**par téléphone au 02 47 45 66 30  
par mail à [mairie@berthenay.fr](mailto:mairie@berthenay.fr)  
ou directement en mairie  
les lundis, mardis et vendredis de 14h à 17h  
les mercredis et jeudis de 9h à 12h**

En étant inscrit sur cette liste, vous recevrez un appel de la mairie de Berthenay et un suivi adapté à votre situation sera mis en place.



## IDENTIFICATION DE VOS BOÎTES AUX LETTRES

Si aucune information ne figure sur votre boîte aux lettres, les facteurs et autres déposants ne peuvent vous adresser vos correspondances.

Ainsi, pour faciliter le dépôt du courrier, des colis postaux, etc., pensez à mettre les noms de famille de toutes les personnes qui habitent à votre adresse et le numéro de votre habitation sur votre boîte aux lettres.



### LE CARNET

#### - MARIAGES

Annick et Michel CERELIS, le 25 février 2023  
(NOCES DE DIAMANT)

Kildine BAILLARD et Jacques OFAICHE,  
le 27 mai 2023

#### - DÉCÈS

Louise HORNN, le 25 février 2023



## LES RÈGLES DE BON VOISINAGE

*ENTRE VOISINS, RESTONS COURTOIS ! QUELQUES RÈGLES ESSENTIELLES DE BON VOISINAGE À RESPECTER POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS.*

### Stop aux bruits inutiles

Qu'ils soient domestiques, liés à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs, etc., les bruits ne doivent pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit. Un aboiement continu, une mobylette qui pétarade, les hurlements répétés d'un enfant sont autant de nuisances sonores à éviter systématiquement.

Appareils bruyants, outils de bricolage (perceuse, raboteuse, scie, compresseurs à air ou haute pression, motopompe...) ou de jardinage (tondeuse à gazon, tronçonneuse, élagueuse...) sont autorisés uniquement sur les créneaux suivants :

Du lundi au vendredi  
de 08h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30  
Le samedi  
de 09h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00  
Les dimanches et jours fériés  
de 10h00 à 12h00

Tapage nocturne  
Les bruits sont interdits  
entre 22h30 et 07h00 du matin



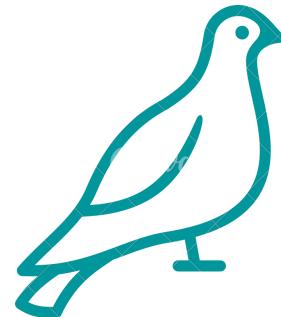
### Jardiner sans brûler

Il est interdit de brûler tout déchet à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels. Les déchets végétaux de jardinage sont considérés comme des déchets ménagers. Ils peuvent donc être déposés gratuitement par les particuliers à la déchetterie.

## Bien vivre avec les animaux

Déjections canines : les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leur animal.

Nourrir des animaux : déposer des graines ou de la nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants (chats ou pigeons), est interdit lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs.



## Planter sans dépasser

la plantation d'une haie de séparation entre deux propriétés doit respecter les consignes suivantes :

- Une distance minimale de 0,50 m de la ligne séparatrice pour les arbustes ne dépassant pas 2 mètres
- Une distance minimale de 2 m de la ligne séparatrice pour les arbustes destinés à dépasser 2 mètres

La distance se mesure à partir du milieu du tronc ; la hauteur se mesure à partir du sol.

## Respecter les lieux publics

Abandonner des déchets ou dépôts sauvages : il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter des détritus, sur la voie publique, bancs, trottoirs sous peine d'une amende de 1500€.

## En présence d'un mur

- Mur mitoyen, la distance est mesurée à partir du milieu du mur
- Mur appartenant au voisin, distance à partir de la face du mur qui donne chez vous
- Mur vous appartenant, distance à partir de la face du mur orienté vers le voisin

Toutes plantations ne respectant pas ces distances, peuvent être soumises à une demande d'élagage ou d'arrachage de la part de votre voisin. Celui-ci n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent. Mais, il a le droit absolu d'exiger qu'elles soient coupées au niveau de la limite séparatrice.



## Que faire en cas de litige ?

Essayez d'abord un arrangement à l'amiable : exposez calmement à votre voisin les perturbations qu'il occasionne. S'il n'y a pas de résultat, envoyez une lettre recommandée avec mise en demeure.

Puis, passé un certain délai, saisir :

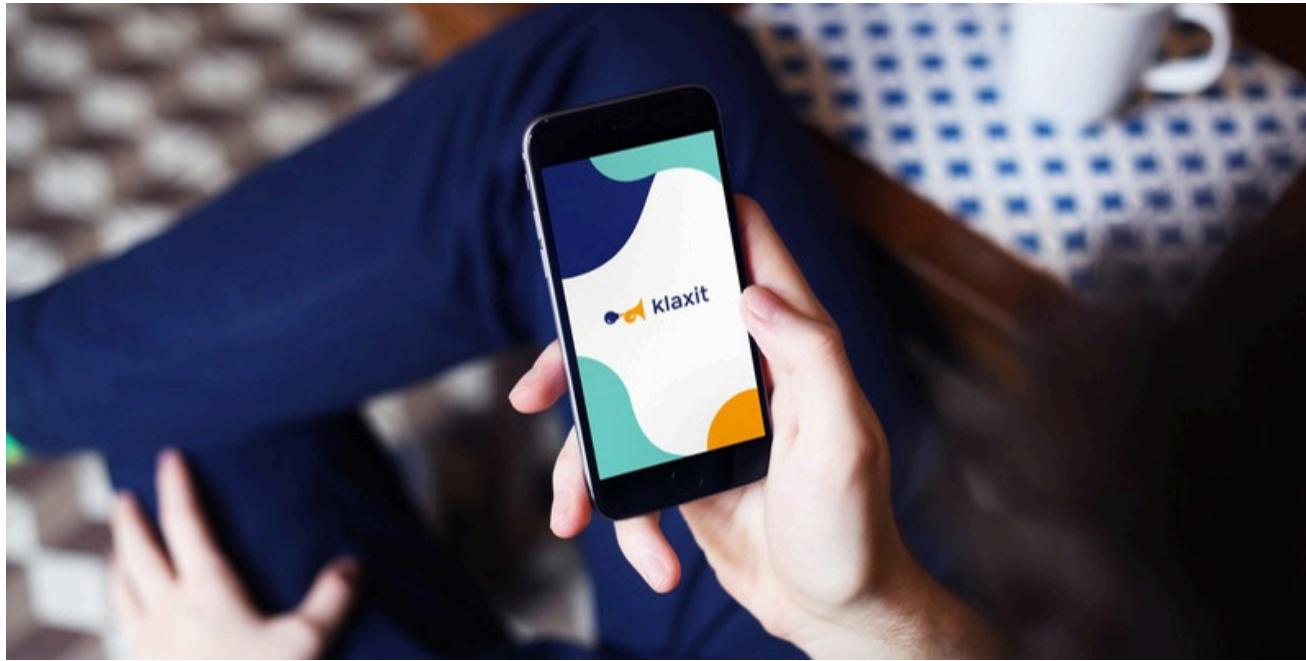
**Le Conciliateur de Justice :** (Cf. <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1736>)



**Christian GAMBARI, affecté sur le ressort de BALLAN-MIRÉ - LA RICHE reçoit en mairie et sur rendez-vous, la saisine 'à distance' (téléphone, SMS, email) étant privilégiée.**

► Vous pouvez le joindre par mail : [christian.gambari@conciliateurdejustice.fr](mailto:christian.gambari@conciliateurdejustice.fr) ou en le contactant au 06 26 34 40 61.

ou les forces de l'Ordre ou le Tribunal d'Instance selon les cas.



## VOS COVOITURAGES FINANCÉS PAR LE SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAIN

*LE COVOITURAGE EST UNE SOLUTION ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE, COMPLÉMENTAIRE AUX TRANSPORTS COLLECTIFS, ET PARTICULIÈREMENT ADAPTÉE AUX ZONES PÉRI-URBAINES.*

Partager un véhicule pour se rendre sur son lieu de travail permet de rentabiliser son trajet tout en limitant la pollution atmosphérique due aux émissions des véhicules : deux personnes dans une voiture, c'est deux fois moins de pollution ! C'est aussi un moyen de rendre service aux personnes n'ayant pas de voiture et qui doivent se rendre dans des zones non desservies par les transports en commun.

### **Klaxit vous accompagne**

Klaxit est une application de covoiturage local financée par le Syndicat des Mobilités de Touraine (SMT). Les 25 communes du SMT sont concernées par ce dispositif. Les trajets de plus de 2 km entre le domicile et le travail, dont le point de départ ou d'arrivée se situe dans le territoire, pourront être financés. Les conducteurs sont rémunérés par le SMT pour chaque passager transporté et les passagers voyagent gratuitement.

### **Comment utiliser Klaxit ?**

L'application est gratuite. Il suffit de la télécharger, l'installer et de compléter un profil (conducteur ou passager) et un itinéraire domicile-travail. Le trajet est gratuit pour le passager et le conducteur reçoit de 2 à 4 euros par passager transporté et par trajet, dans la limite de 6 trajets par jour. Le changement de profil entre passager et conducteur se fait en un clic, ce qui permet d'adapter l'utilisation de l'application aux besoins.

En cas d'annulation du trajet retour par le covoitureur, Klaxit organise le retour en taxi sans frais. L'application permet également de choisir les passagers. Partager son véhicule avec les collègues de travail est possible en renseignant un lieu professionnel leur permettant d'identifier le trajet en question.

[www.klaxit.com](http://www.klaxit.com)

# BERTHENAY EN PHOTOS

Photo datant du début du XXème siècle. .



Vous êtes en possession de cartes postales ou photos anciennes de notre village que vous aimeriez partager avec vos concitoyens dans le bulletin municipal ? N'hésitez pas à nous les adresser par mail à [mairie@berthenay.fr](mailto:mairie@berthenay.fr) ou à en faire part aux secrétaires.

## MENTIONS LÉGALES

Bulletin n°6

Éditeur : Mairie de Berthenay

Directeur de publication : Mairie de Berthenay

Imprimeur : Imagidée, 15 rue Guy-Marie Oury, 37600 - Loches